



## Gouvernance minière Les Nouveaux Chantiers

### ENTRETIEN

**Gouvernance minière**  
Interview avec le Ministre de  
l'Énergie, du Pétrole et des Mines

### DOSSIER

**Révision du Code minier**  
Ce que propose la Chambre  
des Mines du Sénégal



# sommaire

## Editorial

# 4

Mot du Président de la CMDS ..... P.5



## Présentation institutionnelle de la CMDS

# 6

Présentation de la CMDS ..... p.7

Le nouveau Conseil d'administration ..... p.8



# Actualités 10

- Assemblée générale de la CMDS : bilan de deux ans de progrès ..... p.11
- Bloc d'actualités ..... p.12
- Gala CMDS 2024 : retour en images ..... p.14
- Sous les projecteurs : premier lingot d'or de Managem ..... p.16
- Les ICS, renaissance d'un fleuron : entretien avec **Mama Sougoufara**, Directeur général. .... p.17
- Découverte : la CIMAF, quatrième cimentier du Sénégal ..... p.20



# Dossier 29

## Les nouveaux chantiers de la gouvernance minière

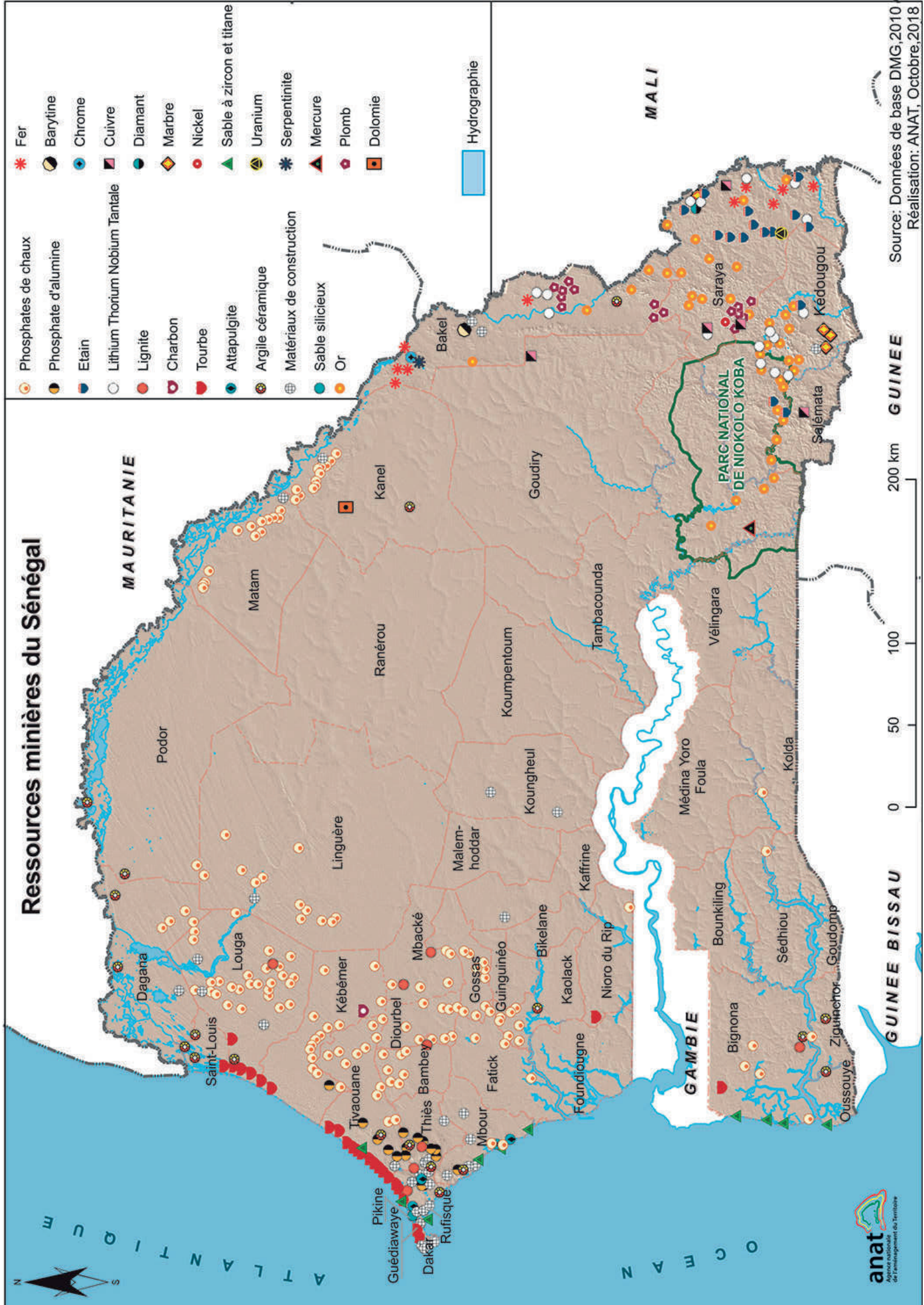
- Interview avec **Birame Souleye Diop**, Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines ..... p.30
- Révision du Code minier : ce que propose la Chambre des Mines du Sénégal ..... p.33
- ITIE : entretien avec **Thialy Faye**, Président ..... p.36
- Trois questions à **Cheikh Oumar Sy**, Président OSIDEA ..... p.38



# Portrait 40

Figure marquante : **Rokhaya Samba Diène**, Directrice du Service Géologique Nationale du Sénégal ..... p.41

# Ressources minières du Sénégal



Source: Données de base DMG, 2010  
Réalisation: ANAT, Octobre, 2018

200 km

100

50

0

GUINEE BISSAU

# Éditorial



*Ousmane Mbaye, Président de la Chambre des Mines du Sénégal (CMDS)*

## Gouvernance minière

### Pour un développement inclusif et durable

*Par Ousmane Mbaye, Président de la Chambre des Mines du Sénégal*

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de la CMDS qui s'est tenue le lundi 21 juillet 2025, j'ai été promu pour un second mandat de deux ans à la tête de la Chambre des Mines du Sénégal et le nouveau Conseil d'administration compte maintenant neuf membres permanents.

C'est avec un grand honneur et un profond sens des responsabilités que je voudrais remercier encore une fois l'ensemble des membres de notre organisation pour la confiance portée en ma personne et leur engagement constant en faveur du développement durable et responsable de notre secteur.

Sur le plan de la redynamisation de la politique d'affiliation à la CMDS, j'ai un réel plaisir de vous annoncer que notre organisation s'est élargie avec l'enregistrement de 15 nouvelles adhésions. Nous nous réjouissons également de l'intérêt sans cesse croissant des institutions financières comme la BICIS, la FNB Bank etc. pour les opportunités et possibilités offertes par la Chambre des Mines.

Depuis notre dernière publication, la période écoulée a été marquée par des défis significatifs mais aussi par des avancées encourageantes. Dans un esprit de transparence et de concorde, nous avons intensifié nos échanges avec les autorités publiques et nos partenaires internationaux.

Cette dynamique s'est traduite par notre participation à une trentaine d'événements nationaux et internationaux et nous avons aussi tenu une vingtaine de réunions de travail des Commissions et de notre Conseil d'administration au cours desquelles des décisions importantes ont été prises.

Le secteur extractif, fortement dominé par les mines, contribue à hauteur de 32 % aux exportations nationales et 5% au Produit intérieur brut (Pib). En matière d'approvisionnement local, nous notons avec fierté l'évolution croissante de

la part des fournisseurs locaux sur le total des achats réalisés chaque année par les entreprises minières.

Avec les nouvelles autorités étatiques, nous avons beaucoup échangé et discuté de la mise en œuvre des audits des sociétés minières, de notre contribution aux nouvelles dispositions de contenu local, de nos préoccupations et difficultés avec les administrations fiscale et douanière.

Aujourd'hui plus que jamais, la gouvernance minière se trouve à un tournant décisif à l'aune des réformes majeures en cours, notamment le Code minier, le Code général des impôts et domaines et le Code des Douanes. Face aux défis environnementaux, aux exigences sociales et aux attentes économiques, il devient impératif de repenser en profondeur les mécanismes qui encadrent l'exploitation des ressources minières.

Dans un élan participatif, l'Etat du Sénégal a initié des pourparlers pour requérir les avis des différentes parties. Ayant bien saisi cette occasion, la CMDS s'est signalée par une contribution et des propositions détaillées visant au renforcement du nouveau Code minier.

Face aux grands enjeux de l'heure : transparence, redevabilité, transition énergétique, digitalisation, innovation et renforcement du capital humain, la CMDS est convaincue que la gouvernance minière doit servir de levier à un développement inclusif et durable.

A cet effet, ce numéro de votre magazine axé sur les **nouveaux chantiers** de la gouvernance minière revient sur ces enjeux à travers l'aimable entretien que nous a accordé M. Birame Souleye Diop, Ministre de l'Energie, du Pétrole et des Mines. Il passe aussi en revue les différentes actualités de la CMDS dont l'empreinte s'impose de plus en plus dans le paysage minier et dans le dialogue avec l'Etat et la société civile.

*Bonne lecture !*

# Présentation institutionnelle



# Chambre des Mines du Sénégal (CMDS)



Créée le 5 juin 2013, la Chambre des Mines du Sénégal (CMDS) est une association privée à but non lucratif qui regroupe une cinquantaine d'entreprises minières opérant sur le territoire national, ainsi que des prestataires de biens et services spécialisés œuvrant dans les différentes chaînes de valeur de l'industrie extractive.

## Nos missions :

- **Promouvoir un secteur minier responsable et compétitif**, en phase avec les standards internationaux en matière de gouvernance, de transparence et de durabilité.
- **Défendre les intérêts communs de ses membres**, en facilitant le dialogue avec les institutions publiques, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile.
- **Encourager les bonnes pratiques industrielles**, notamment en matière de responsabilité sociale, de protection de l'environnement, de contenu local et de respect des communautés riveraines.

## Nos valeurs :

- **Éthique** : La CMDS promeut une conduite responsable et intègre dans toutes les activités minières. Elle encourage le respect des normes

professionnelles, la lutte contre la corruption et l'adoption de pratiques équitables.

- **Transparence** : La transparence est au cœur de la gouvernance minière défendue par la Chambre. Elle soutient la publication des données financières, contractuelles et environnementales, notamment à travers l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).
- **Durabilité** : La CMDS œuvre pour une exploitation minière respectueuse de l'environnement et des droits humains. Elle valorise les projets qui intègrent les dimensions sociales, écologiques et économiques du développement.
- **Dialogue et concertation** : Elle favorise une approche collaborative entre les entreprises minières, les pouvoirs publics, les communautés locales et la société civile, afin de prévenir les conflits et renforcer la cohésion territoriale.
- **Responsabilité sociétale** : La Chambre encourage ses membres à investir dans le développement local, à travers l'emploi, la formation, les infrastructures et le soutien aux initiatives communautaires.
- **Professionalisme** : Elle s'engage à promouvoir les standards techniques et opérationnels les plus élevés, en accompagnant ses membres dans l'amélioration continue de leurs performances.

## Conseil d'administration



**M. El Hadji SECK**  
(Sococim)  
*Premier Vice-Président*



**M. ousmane MBAYE**  
(Dangote)  
*Président*



**Mme Aïssatou FALL**  
(Endeavour Mining)  
*Présidente de la Commission  
juridique, fiscale et statutaire*



**M. Mama SOUGOUFARA**  
(ICS)  
*Deuxième Vice-Président*



**M. Amadou DIAWARA**  
(GCO ERAMET)  
*Président de la Commission  
Environnement et Dév. durable*



**Mme Maty N'DOME**  
(Boto SA-Management)  
*Présidente de la Commission  
Communication et Relation publiques*



**M. Cheikhou Oumar DIA**  
(IDC)  
*Membre du conseil*



**M. Hassan KONE**  
(Carmeuse Sénégal)  
*Trésorier*



**M. Alioune SARR**  
*Secrétaire général*



**M. Mouhammadou H. SOW**  
(ABCD LMTD)  
*Membre du conseil*

## Etat de l'évolution du Mémorandum de la CMDS

### Opérationnalisation, Modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds de Développement Local (FADL)

Pour la collecte et la redistribution du FADL, l'Etat a créé récemment un Comité national de suivi et d'évaluation des ressources venant des sociétés minières et entamé des travaux avec toutes les parties prenantes afin de définir les mécanismes de suivi des ressources fonds, les mécanismes de financement des activités des collectivités territoriales et l'élaboration d'un manuel de procédures.

### Organisation de l'orpillage traditionnel, source de conflits et d'insécurité : cas de la Falémé

Afin de protéger l'Environnement, de promouvoir le développement local et d'asseoir la stabilité sociale, l'ordre et la sécurité au bénéfice des populations riveraines, l'Etat a adopté un projet de décret portant sur la suspension de toute opération minière ou délivrance de titre minier autour de la rive gauche du fleuve de la Falémé sur un rayon de cinq-cents (500) mètres.

### Redevance minière des phosphatiers

La principale difficulté du calcul de la redevance minière est le prix de référence en l'absence d'un cours mondial pour les phosphates et une teneur de référence à considérer avec des teneurs extrêmement variables du phosphate sénégalais. En outre, il y a le différend entre les sociétés et l'administration minière à propos des interprétations de frais supportés et déductibles des ventes locales pour la détermination de la valeur carreau mine.

### Redevance minière des cimentiers

Afin de rassembler toutes les informations et données pour la détermination de la redevance des cimentiers, le Cabinet de conseil mandaté est en train d'entreprendre une étude des valeurs carreau-mine et la CMDS recommande d'attendre les résultats et conclusions de ladite étude.

### Difficultés liées aux procédures d'exonération des compagnies minières en opération

A la suite de plusieurs réunions sur les problèmes et difficultés rencontrées, les autorités administratives se sont engagées à prendre des dispositions relatives à l'allègement et à la facilitation des procédures dans les nouveaux Codes Généraux des Impôts et des Douanes qui sont en étude.



# SOCOCIM INDUSTRIES

Plus de 75 ans d'excellence industrielle et d'engagement durable



Fondée en 1948, SOCOCIM Industries est aujourd'hui une référence incontournable dans le secteur du ciment en Afrique de l'Ouest. Forte de plus de 75 années d'expertise, l'entreprise incarne une vision industrielle moderne, responsable et tournée vers l'avenir.

A l'horizon **2028**, SOCOCIM Industries célébrera ses **80 ans d'existence**. Une longévité qui témoigne de sa capacité à innover tout en consolidant son ancrage social et environnemental.

## UNE INDUSTRIE CIMENTIÈRE À LA POINTE DE L'INNOVATION

SOCOCIM Industries dispose de **trois carrières** et de **quatre lignes de cuisson**, avec une capacité de production annuelle de **7 millions de tonnes**.

Le lancement de la nouvelle ligne de production, le Four n°6 représente le premier jalon d'une dynamique nouvelle pour SOCOCIM Industries :

- Le Four n°6 permet l'**augmentation significative de la production** ;
- **L'utilisation croissante des Combustibles et Matières de Substitution (CMS)**, un mix énergétique plus durable et la réduction du facteur clinker permettent la production d'un ciment bas carbone ainsi qu'une baisse significative de nos émissions de gaz à effet de serre.

## UN ENGAGEMENT FORT POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

SOCOCIM Industries inscrit son développement dans une logique de **durabilité**, de **sécurisation des ressources**, et de **valorisation des territoires**.

Dans cette perspective, plusieurs initiatives ont été menées notamment :

- La mise en place d'un **plan de reboisement annuel** : plus de **70 000 arbres** ont été plantés dans les carrières de SOCOCIM Industries ;
- La **création de lacs artificiels** permettant de stocker plus de **200 000 m<sup>3</sup> de réserve d'eau de pluie** pour les besoins de la cimenterie ;
- La réalisation du poumon vert de Bargny : une ceinture de plus de **12 000 arbres** sur **8 kilomètres de long** et **50 mètres de large**.



A travers ses investissements technologiques, ses engagements environnementaux et sa vision tournée vers l'avenir, SOCOCIM Industries confirme son rôle de pionnier de l'industrie cimentière en Afrique de l'Ouest.

# Actualités



## Assemblée générale de la CMDS

Le Président Ousmane Mbaye dresse le bilan de deux années de progrès



Assemblée générale de la CMDS - Dakar, 21 juillet 2025

La CMDS a tenu le 21 juillet 2025 à Dakar son Assemblée générale annuelle, un moment marqué par la réélection de M. Ousmane Mbaye au poste de Président. Devant un auditoire composé de membres du Conseil d'administration, d'acteurs du secteur minier et d'invités de marque, M. Mbaye a souligné dans son discours, les progrès significatifs réalisés par la CMDS et le secteur minier en général.

### Les mines, un secteur résilient

Malgré une conjoncture internationale incertaine, le secteur extractif sénégalais a une nouvelle fois prouvé sa résilience et son rôle de pilier économique. En 2023, les revenus totaux générés par le secteur extractif s'élevaient à 380,03 milliards de FCFA dont 346,86 milliards de FCFA issus des entreprises minières, soit un taux de contribution de 91,27%.

Les échanges avec les autorités ont été constants, notamment sur les audits miniers, les enjeux fiscaux et le contenu local. Les entreprises attendent actuellement les rapports provisoires des audits commandités par l'État. M. Mbaye a exprimé sa fierté devant l'évolution du taux des fournisseurs locaux dans les achats miniers passé de 28 % en 2021 à 39 % en 2023. Une dynamique positive qui cadre avec l'objectif fixé par l'Etat qui est d'atteindre un taux de 50 % d'ici à 2050.

### Rayonnement de la CMDS

En 2025, la Chambre des Mines a poursuivi avec constance la mise en œuvre de sa vision stratégique, articulée autour de trois axes prioritaires : la défense active des intérêts du secteur minier, le renforcement de sa politique d'affiliation, et l'amélioration continue de sa visibilité institutionnelle. Cette orientation a permis à l'organisation de conso-

lider son ancrage au sein de l'écosystème extractif national et de renforcer sa légitimité.

L'un des faits marquants de l'année a été l'enregistrement de quinze nouvelles adhésions, témoignant de l'attractivité croissante de la CMDS auprès des acteurs du secteur, qu'ils soient industriels, prestataires ou institutionnels. Ce dynamisme reflète également la confiance renouvelée des compagnies minières envers l'action collective portée par la CMDS.

### Perspectives

Au cours des deux dernières années, la CMDS, a connu un renforcement conséquent de sa visibilité institutionnelle à la suite de plusieurs initiatives, notamment l'organisation de sa première soirée de Gala et sa participation remarquée au Salon Internationale des Mines (SIM) avec un stand ouvert et la tenue d'une cérémonie de lancement officiel de son magazine institutionnel. Ces initiatives ont contribué au renforcement de la notoriété de la CMDS à l'affirmation de son rôle structurant dans le secteur minier.

La CMDS compte maintenir l'élan des efforts consentis au cours des dernières années. Plusieurs défis sont cependant sur la table de la CMDS qui promet de poursuivre les actions et le dialogue pour une exploitation éthique des ressources minières à même de faciliter la cohabitation et le bien-être des populations. Sur ce volet, le Président de la CMDS a salué le lancement officiel des travaux du Comité national de suivi du Fonds d'Appui au développement local (FADL). La CMDS compte aussi poursuivre le dialogue avec l'Etat sur certains dossiers, notamment l'accord sur une fiscalité stable et compétitive qui cadre avec les réalités du secteur.

## Rapports, Etudes, Statistiques

### ITIE : la contribution des miniers en hausse de 87%

Selon le rapport 2023 de la CN-ITIE, le secteur extractif sénégalais a généré 380,03 milliards FCFA de revenus, dont 346,19 milliards versés au budget de l'État. Le secteur minier a contribué à hauteur de **332,43 milliards FCFA**, soit une hausse de 87,48 % par rapport à 2022.

Le secteur des hydrocarbures a généré 30,65 milliards FCFA (+8,06 %), porté par les paiements de Woodside Energy Senegal et BP Sénégal Investments dans le cadre du projet GTA. Les revenus extractifs ont augmenté de 102,67 milliards FCFA en un an (+39 %).

Une tendance haussière qui se maintient pour 2024 car le rapport semestriel fait déjà état de revenus qui atteignent **236,6 milliards FCFA**, dont 225,5 milliards versés au budget. Les exportations ont atteint 468,4 milliards FCFA, dominées par l'acide phosphorique, l'or et le ciment.

## Endeavour Mining

### un impact humain, économique et écologique

En 2024, Endeavour Mining a versé **116 milliards FCFA** à l'État du Sénégal via taxes, impôts, redevances et dividendes, illustrant son engagement économique.

À Sabodala-Massawa, le groupe a généré plus de 2 700 emplois, dont 95 % occupés par des Sénégalais, et offert 39 stages à des jeunes pour leur insertion dans l'industrie minière. 77 % des achats ont été réalisés auprès de **fournisseurs locaux**, renforçant l'économie régionale. Sur le plan environnemental, Endeavour vise la **neutralité carbone** d'ici 2050, avec une réduction de 30 % des émissions d'ici 2030. Une centrale solaire de 37 MW avec stockage a été mise en service, réduisant les émissions de 24 %.

Le groupe a engagé 650 hectares dans la Grande Muraille Verte, planté 1 237 arbres et protégé 1 500 hectares de zones écologiques. Enfin, 1,6 milliard FCFA a été investi dans des projets communautaires, incluant la santé, l'éducation et l'accompagnement de 1 900 femmes via des coopératives agricoles.

## Forum - Ateliers

### Lancement des activités du comité de suivi du FADL

La CMDS a participé au lancement du Comité national de Suivi du FADL, visant à garantir l'efficacité, la transparence et le bon usage des ressources pour les projets dans les zones minières. Lors de cette rencontre présidée par le Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, le **Président de la CMDS** a rappelé les préoccupations des sociétés minières concernant l'affectation des fonds au Trésor Public, la répartition entre communes, les modalités de fonctionnement du Fonds et l'application de la clause de stabilité.



Publication du rapport ESG 2024 de Endeavour Mining, Dakar, 8 juillet 2025

## Rapport de Diagnostic du Secteur Minier

En février 2025, la CMDS a pris part à l'atelier de restitution du diagnostic du secteur minier, organisé par le ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines. Elle a salué l'opérationnalisation des **deux fonds d'appui** et les avancées dans la **gestion des conflits** d'intérêts avec l'administration minière. Ce diagnostic constitue une base solide pour la prochaine phase de l'étude, axée sur l'appropriation des contraintes et le positionnement stratégique du secteur. Ce processus marque une avancée vers une gouvernance minière plus inclusive et transparente, en cohérence avec les ambitions économiques du pays et la Vision Minière 2050.

## Agenda - Evènements

### 8<sup>e</sup> édition du Salon Internationale des Mines (SIM)

La 8<sup>e</sup> édition du Salon International des Mines du Sénégal (SIM Sénégal) se tiendra du 4 au 6 novembre 2025. Organisé par le ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines en partenariat avec AME Trade, cet événement biennal est devenu l'un des plus grands rendez-vous miniers en Afrique de l'Ouest. Cette année, les débats vont tourner autour du thème « Les ressources minérales, un levier de souveraineté économique ».

Dans un contexte de dépendance persistante aux capitaux étrangers et de faible transformation locale, SIM Sénégal 2025 adopte un thème ambitieux : « **Les ressources minérales, un levier de souveraineté économique** ». L'événement vise à repositionner les ressources naturelles comme patrimoine stratégique, en insistant sur leur exploitation responsable, leur valorisation locale et leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.



### 1<sup>ère</sup> édition des journées portes ouvertes consacrées au secteur minier

Le ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines (MPEM) a tenu du 18 au 26 septembre 2025 des Journées portes ouvertes consacrées au secteur minier. Ces rencontres ont été organisées dans les cinq grands pôles géologiques du Sénégal (Ouest, Centre, Sud, Est et Nord). L'objectif visé par le MPEM à travers cette initiative inédite au Sénégal est de

## Sommet d'Abidjan sur le Contenu local en Afrique de l'Ouest

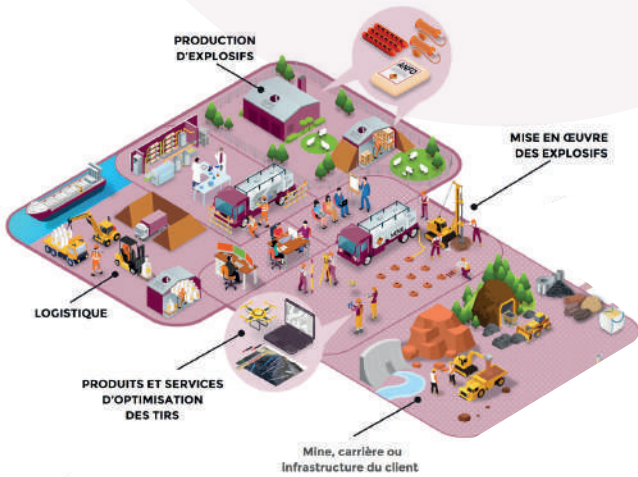
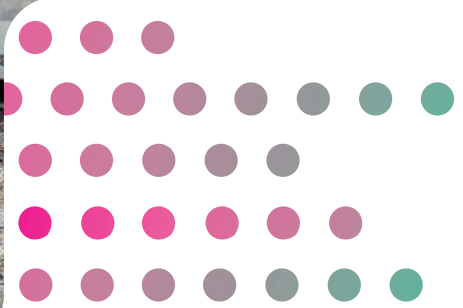
En avril 2025, la CMDS a participé à Abidjan au sommet de lancement de l'Écosystème du Contenu Local en Afrique de l'Ouest, réunissant dirigeants miniers, institutions financières et sous-traitants. Les échanges ont porté sur l'élaboration d'une vision commune, une stratégie partagée et l'harmonisation des politiques sectorielles en matière de contenu local. L'initiative vise à renforcer la chaîne d'approvisionnement régionale, surmonter les défis existants et instaurer un écosystème structuré, pragmatique et évolutif. Le Président de la CMDS, Ousmane Mbaye, a présenté **l'expérience du Sénégal**, mettant en avant des initiatives telles que le forum des achats locaux.

# Forage minage Drilling blasting Explosives

Enabling mineral  
sustainability



# Une technologie de pointe au service de l'exploitation minière en Afrique.



**LÉGENDES**

- ACTIVITÉS EPC GROUPE
- Site client



**l'incubateur des startups minières**  
innovantes en Afrique



Le Président de la CMDS en compagnie des personnalités du secteur distinguées lors de la soirée

La Chambre des Mines du Sénégal (CMDS) a marqué un tournant décisif dans son histoire en organisant, pour la première fois, une soirée de gala exceptionnelle.

Tenu le 30 novembre 2024 à l'Hôtel Pullman de Dakar, cet événement prestigieux symbolise la montée en puissance de la CMDS et sa volonté de renforcer la visibilité du secteur minier sénégalais.

Placée sous le thème : « Le contenu local au cœur de la gouvernance minière : Vers une exploitation éthique et durable », cette première édition a réuni près de 200 invités de marque constitués de représentants d'institutions nationales et internationales, de dirigeants de sociétés minières et pétrolières, ainsi que de hauts responsables des administrations publiques.

Cette rencontre a été l'occasion de célébrer le leadership, les partenariats stratégiques et l'engagement collectif des acteurs en faveur d'une gestion responsable des ressources naturelles.

Cette soirée de gala ne constitue pas seulement une vitrine pour la CMDS, elle est aussi un marqueur important pour l'avenir du secteur minier.



## Gala 2024



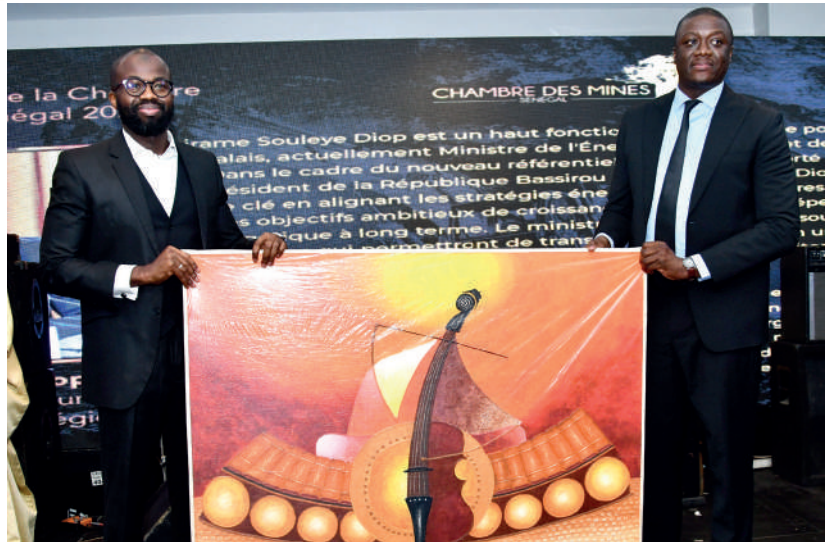
Dr Moussa Sylla Président de Geomin recevant un trophée d'excellence des mains de M. Abdoul Aziz Sy, Directeur général de SGO et ancien président de la CMDS



M. Youga Sow ancien président de la CMDS recevant un trophée d'excellence des mains de M. El Hadji Seck DG de SOCOCIM



Ousmane Mbaye Président de la Chambre des Mines du Sénégal



Présentation d'une des oeuvres d'art vendues aux enchères lors de la soirée



La soirée a été animée par l'artiste chanteur Pape Diouf



Un sketch par des comédiens a réjoui la salle

## Sous les projecteurs

### Managem : démarrage de la production à la Mine de Boto

Le Groupe marocain Managem vient d'annoncer la production du tout premier lingot d'or issu de la mine de Boto, située dans la région de Kédougou. Ce jalon marque l'aboutissement de plus de deux années de travaux intensifs et symbolise l'entrée en phase opérationnelle de ce site stratégique.

**Plus de 300 millions d'euros d'investissement**

Avec un investissement de 350 millions d'euros, la mine de Boto s'impose comme l'un des projets miniers les plus significatifs du Sénégal. Elle ambitionne une production annuelle moyenne de 160 000



Imad Toumi, PDG de Managem tenant le premier lingot

onces d'or, soit environ 5 tonnes, durant ses trois premières années d'exploitation. Les réserves sont **estimées à 1,8 million d'onces, équivalant à près de 56 tonnes, et la durée de vie du site est estimée à douze ans.**

Le complexe minier de Boto comprend une mine à ciel ouvert capable d'extraire jusqu'à 35 millions de tonnes de roche par

an. Il est également doté d'une usine de traitement moderne, avec une capacité de **2,75 millions de tonnes** de minerai par an, intégrant des technologies de pointe. Pour soutenir l'exploitation, plusieurs infrastructures essentielles ont été mises en place : une centrale électrique de 23 mégawatts, un barrage d'eau, une digue à résidus, un dépôt de carburants, une base de vie, une piste d'atterrissage et un réseau routier interne.

**90% du personnel est local**

Durant la phase de construction, le projet a mobilisé plus de 2 500 emplois, dont 90 % ont été pourvus à des travailleurs sénégalais. À terme, l'exploitation devrait générer plus de 1 500 emplois directs et indirects, contribuant significativement au développement économique et social de la région.

Dans le cadre de son engagement pour un développement responsable, Managem a mis en place dès le lancement du projet un programme communautaire basé sur l'accès à l'eau potable, la santé, la formation professionnelle et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes. Ce projet a aussi appuyé des initiatives locales créatrices de revenus, renforçant ainsi les moyens de subsistance des communautés voisines.

Commentant cette étape décisive, Imad Toumi, Président Directeur Général du Groupe Managem, a déclaré : « Je suis heureux de voir ce projet se concrétiser, attendu depuis tant d'années par les communautés locales et porteur de développement pour toute la région. Le démarrage de Boto illustre notre ambition de devenir un acteur aurifère de référence en Afrique de l'Ouest ».

# Entretien avec

**Mama Sougoufara**

Directeur général des Industries  
Chimiques du Sénégal (ICS)

## Les ICS : renaissance d'un fleuron

**Les Industries Chimiques du Sénégal sont actuellement en plein renouveau après une forte crise, quels sont les leviers stratégiques qui sont à la base de cette renaissance ?**

### Les clés du renouveau

En 2014, les ICS faisaient face à une situation critique : une dette avoisinant les 260 milliards FCFA et une production réduite à seulement un tiers de la capacité nominale. Pour sortir de cette impasse, il était impératif de trouver un partenaire capable d'injecter des fonds propres, doté d'une solide expertise industrielle et opérationnelle, ainsi que d'une assise financière suffisante pour absorber l'endettement. Ces trois leviers – capital, compétence industrielle, et solidité financière – ont été décisifs dans le redressement du groupe.

Aujourd'hui, les résultats sont tangibles. Pour le phosphate, la production annuelle se situe entre 1,8 et 1,9 million de tonnes, sur une capacité de 2 millions. L'acide phosphorique atteint environ 555 000 tonnes sur une capacité de 600 000, et la production d'engrais dépasse les 200 000 tonnes sur une capacité de 250 000.

Ce redressement repose sur une stratégie d'excellence opérationnelle, considérée comme le facteur clé de ce succès. Le gouvernement sénégalais a fait un choix stratégique en privilégiant un partenaire industriel d'abord et ensuite financier. Plus de 460 milliards FCFA ont été investis sur dix ans, illustrant un engagement fort qui a permis de restaurer les capacités de production, d'améliorer progressivement les résultats financiers et de rembourser intégralement la dette en 2022. Notre partenaire Indorama a une envergure internationale, avec plus de cinquante sites industriels répartis sur tous les continents. Il combine puissance industrielle, réseau mondial, et volonté stratégique de développement en Afrique. Son partenariat avec les ICS et les autorités sénégalaises est donc un levier solide pour renforcer l'économie nationale.



Les ICS œuvrent pour améliorer le dialogue avec les populations, les collectivités locales et l'administration ...



*Mama Sougoufara, Directeur général des ICS*



### Contribution économique

En 2023, les ICS ont contribué à hauteur de 120 milliards FCFA au PIB du Sénégal, ce qui en fait l'un des plus gros contributeurs nationaux. En termes de devises, notre contribution représente près d'un tiers des recettes du pays. En 2022, cette part atteignait même 40 %, soulignant l'importance stratégique du secteur pour l'État.

Les ICS se distinguent dans le secteur extractif par leur capacité à transformer l'intégralité de la roche phosphatée, contrairement aux autres opérateurs qui exportent la matière brute. Le processus complet — de l'extraction à la transformation en acide phosphorique, puis en engrais — est maîtrisé localement, avec une partie exportée et une autre utilisée sur place.

La production nationale de phosphate varie entre 2,3 et 2,5 millions de tonnes par an, dont 1,8 à 1,9 million sont assurées par les ICS. Environ 400 000 tonnes sont exportées sans transformation. Le potentiel phosphatier du Sénégal est élevé, mais les coûts d'exploitation restent importants, notamment à cause du prix de l'énergie.

### Rôle des ICS dans le Plan Sénégal 2050

Le Plan Sénégal 2050 a désigné la région de Thiès comme un pôle industriel et minier stratégique et nous appartenons à ce pôle. Les ICS ont pour ambition de rester un acteur central de ce développement. L'entreprise prévoit de poursuivre ses investissements dans la région, l'accompagnement d'entreprises, notamment dans le département de Tivaouane et l'arrondissement de Méouane. Ce volet territorial vise à renforcer l'ancrage industriel local. Le deuxième volet concerne l'agriculture. Les ICS souhaitent accompagner la souveraineté alimentaire du Sénégal en augmentant significativement la production d'engrais. L'objectif est d'assurer une disponibilité et une application efficace des engrais dans les pratiques agricoles.

A cet effet, un plan d'augmentation de capacité a été lancé dans le cadre du Programme des ICS pour le Soutien à l'Agriculture, lancé en juillet en partenariat avec le ministère de l'Agriculture. À terme, tous les bassins agricoles et agropoles bénéficieront des productions d'engrais des ICS dans l'optique d'un renforcement conséquent de la production.



Le troisième volet porte sur le capital humain. À travers sa politique RSE, les ICS visent à former les spécialistes des industries chimiques et minières, et à attirer les jeunes vers ces filières.

### RSE, communautés

Les ICS contribuent activement au développement local à Méouane en assurant gratuitement l'approvisionnement en eau pour 75 000 personnes, soit environ 7 500 ménages. Notre engagement s'étend au secteur de l'éducation par la construction d'écoles, de salles de classe et de blocs sanitaires, ainsi qu'à la santé avec des investissements dans les centres et postes de santé. Par ailleurs, les ICS soutiennent l'autonomisation des femmes à travers des formations et un accompagnement dans les activités de transformation, renforçant ainsi leur rôle économique et social.

Leur action socio-économique se décline également à travers le programme PICSA, dédié au soutien du secteur agricole, qui prend progressivement de l'ampleur, notamment en lien avec l'éducation. Enfin, les ICS œuvrent pour améliorer le dialogue

avec les populations, les collectivités locales et l'administration, en organisant deux fois par an la rencontre Entreprise-territoire, un forum social réunissant l'administration territoriale, le département de Tivaouane, le conseil départemental, les communes, les chefs de village et les associations.

### Transition écologique

En collaboration avec le ministère de l'Environnement, nous avons lancé un programme accéléré de conformité sur tous nos sites et engagé la certification ISO 14001 pour structurer notre gestion environnementale selon des normes reconnues. Cette démarche garantit transparence et amélioration continue grâce à des audits externes. Concernant la réhabilitation, près de 3 000 agriculteurs cultivent aujourd'hui des terres restaurées sur nos anciens sites miniers. Nous avons également mis en service une centrale solaire de 5 MW pour réduire notre empreinte carbone, tout en poursuivant le reboisement et le déploiement de la muraille verte afin de compenser les impacts de nos activités.

### Objectifs, perspectives

Aujourd'hui, notre capacité est de 250 000 tonnes. Dans trois ans, nous voulons atteindre un million de tonnes, soit multiplier par quatre notre capacité. Nous sommes le seul producteur d'engrais NPK en Afrique de l'Ouest, et ceci offre au Sénégal un avantage stratégique majeur. Le groupe croit au potentiel du pays pour devenir un leader régional, grâce aux capacités industrielles existantes et au Plan Sénégal 2050. Une ICS renforcée signifie une position sénégalaise plus forte à l'échelle mondiale. L'ambition est de développer encore la production pour desservir les marchés ouest-africain et international.





# MAKABINGUI GOLD OPERATION L'EXCELLENCE MINIÈRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SÉNÉGAL.

## L'Or du Sénégal, une Vision Durable et Performante

**Makabingui Gold Operation (MGO)**, filiale du groupe Bishop Resources, incarne la nouvelle génération du secteur aurifère sénégalais. Sous le leadership visionnaire de sa Directrice Générale, **Madame Marie-Reine Tekou-Asubonteng**, et fort d'un potentiel géologique d'exception, le projet s'inscrit au cœur de la stratégie nationale de valorisation durable des ressources minières..

### Croissance maîtrisée et performance durable

L'usine gravimétrique de MGO, actuellement en rénovation, verra sa capacité de traitement initiale passer de **300 000 tonnes pour une production annuelle de 50 000 onces à 1,2 million** de tonnes par an grâce à l'intégration d'une nouvelle unité de lixiviation au carbone (CIL). Ce projet, dont l'achèvement est prévu en 2026 pour un coût estimé à **15 millions de dollars américains**.

### Responsabilité sociale et environnementale

MGO place la philosophie "Faire mieux" au cœur de son modèle : faire mieux pour les femmes et les hommes qui composent ses équipes, pour les communautés qui l'entourent, et pour l'environnement qu'elle s'engage à préserver. Cette vision se traduit par une intégration rigoureuse des standards ESG, un renforcement de l'emploi local, un soutien actif aux initiatives communautaires et un engagement constant pour la réduction de l'empreinte écologique.

### Un potentiel aurifère de classe mondiale

Les teneurs en or sont particulièrement prometteuses, avec une **moyenne de 7,5 g/t au niveau de la mine à ciel ouvert n°1 et un potentiel pré-estimé de 120 000 onces en mine souterraine avec des teneurs >7g/t. Au niveau de la mine à ciel ouvert n°2 la teneur moyenne est 3,8 g/t.** Des chiffres considérés comme nettement supérieurs à la moyenne des mines d'Afrique de l'Ouest.

## Découverte

### CIMAF Sénégal : Excellence industrielle et engagement durable



Mohamed Bennis, Directeur général de CIMA F

*Quatrième cimenterie du Sénégal qui s'affirme comme un acteur résolument engagé à produire et commercialiser du ciment de haute qualité pour le marché local et l'international, en plaçant l'humain, la sécurité, l'innovation et le respect de l'environnement au cœur de sa mission.*

#### Innovation et développement durable

Grâce à une usine moderne et performante ainsi qu'à des équipes expérimentées et hautement qualifiées, l'entreprise vise l'excellence opérationnelle et positionne ses produits au plus haut niveau en garantissant une qualité irréprochable. Elle accorde également une priorité à l'efficacité énergétique et à la réduction de son empreinte carbone, tout en veillant à offrir des conditions de travail sûres, inclusives et motivantes. Son approche commerciale repose sur la satisfaction de ses clients à travers des prix compétitifs, la digitalisation des services, des mécanismes de fidélisation innovants et un accompagnement technique et logistique constant.

Avec un investissement de plus de **160 milliards** de FCFA, CIMA F Sénégal dispose d'une capacité de

production dépassant **1,5 million de tonnes**. Dotée d'une usine à la pointe de la technologie et d'équipes jeunes, dynamiques et compétentes, l'entreprise enregistre, malgré sa jeunesse, des performances industrielles et environnementales exceptionnelles. Elle ambitionne de réaliser davantage de projets innovants qui s'inscrivent pleinement dans la vision stratégique de l'Agenda Sénégal 2050 et visent à renforcer durablement sa contribution au développement du pays.

#### La RSE, un pilier stratégique

Portée par l'excellence et l'innovation, CIMA F Sénégal entend ancrer durablement sa présence au Sénégal et bâtir des relations solides avec l'ensemble de ses partenaires. L'entreprise déploie une politique active de responsabilité sociétale en soutenant les communautés locales, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la formation, de l'employabilité des jeunes, de la culture, du sport et du développement économique des femmes, tout en privilégiant le contenu local dans ses achats et en renforçant les compétences de ses collaborateurs. Sur le plan de la gestion, elle s'appuie sur une gouvernance rigoureuse et des partenariats fiables pour concrétiser sa vision et contribuer activement au développement économique et social du Sénégal. CIMA F Sénégal, est une Filiale du groupe marocain Ciments de l'Afrique présent dans plus de 13 pays.



# Dossier



# Interview

## Birame Souleye Diop

Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines



Le Code minier de 2016 a marqué une avancée majeure, mais l'évolution du contexte national et international nous amène à l'adapter.



*Le secteur minier sénégalais est à l'aube d'une transformation profonde, portée par une volonté politique affirmée et des réformes structurantes. L'État s'engage à assainir le portefeuille minier pour garantir une exploitation responsable, transparente et durable. La révision du Code minier vise à renforcer la gouvernance, la traçabilité et la prise en compte des communautés locales. L'audit des titres miniers marque une rupture avec les pratiques opaques du passé et ouvre la voie à une meilleure régulation.*

*À long terme, le Sénégal ambitionne de devenir un acteur industriel majeur dans la chaîne de valeur mondiale des ressources. Dans cet entretien, le Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, Birame Souleye Diop revient sur l'esprit des réformes, notamment la révision en cours du Code minier de 2016.*

**Quelle appréciation globale avez-vous du secteur minier, plus d'un an après votre arrivée à la tête du ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines ?**

Depuis ma prise de fonction, j'ai pu constater que le secteur minier sénégalais est à la fois dynamique et porteur d'énormes potentialités. Nous disposons d'un sous-sol riche et diversifié, mais également d'un cadre légal et institutionnel qui s'est renforcé au fil des années. Le secteur contribue de manière croissante à l'économie nationale, en termes de recettes fiscales, d'emplois et de développement local. Toutefois, des défis subsistent, notamment en matière de gouvernance, de transparence, de modernisation du système de contrôle des activités minières, de formalisation de l'activité d'orpaillage, de valorisation locale des ressources et de préservation de l'environnement. C'est pourquoi, notre action s'inscrit dans une logique de consolidation des acquis et des réformes structurantes.

Nos orientations stratégiques s'inscrivent dans la dynamique impulsée par la Stratégie nationale de développement (SND) 2025-2029, qui ambitionne de poser les bases d'une économie structurée, inclusive, résiliente et respectueuse de l'environnement. À travers cette stratégie, le Sénégal cherche à valoriser pleinement son potentiel minier dans une logique de transformation structurelle de l'économie

**Vos services ont récemment publié un audit des titres miniers révélant qu'une certaine d'exploitations sont en violation des textes. Quelle suite entendez-vous donner à cette affaire ?**

Cet audit constitue un jalon majeur dans la gouvernance de notre secteur. Dans un souci de transparence, nous avons entrepris d'établir un état des lieux exhaustif de l'ensemble des titres miniers. Il s'est déroulé en deux étapes : une première phase interne, fondée sur l'analyse de la base de données cadastrale, suivie d'une deuxième phase d'audit physique sur le terrain, permettant de confronter les données disponibles à la réalité.

Les constats ont mis en évidence des irrégularités que nous ne pouvons ignorer : dossiers incomplets, manquements aux obligations administratives, fiscales et environnementales. Plus de deux cents titres n'ont pas respecté le paiement des droits fixes d'entrée ; certains n'ont pas fait l'objet d'étude d'impact environnemental et social, ni procédé à la réhabilitation des sites déjà exploités.



La suite de la démarche consiste d'abord à engager des discussions avec les détenteurs concernés afin qu'ils régularisent leur situation. Un délai de 60 jours leur est d'ailleurs accordé pour compléter leurs dossiers. Là où les manquements sont graves et persistants, l'État assumera pleinement ses responsabilités en procédant au retrait des titres, qui seront ensuite réattribués dans le strict respect des procédures.

Notre objectif n'est pas de sanctionner pour sanctionner, mais d'assainir le portefeuille minier afin de garantir une exploitation responsable et véritablement bénéfique pour le pays.

**Sur le plan réglementaire, une révision du Code minier de 2016, jugé déjà très ambitieux par de nombreux observateurs est en cours. Quels changements ou innovations majeurs peut-on attendre du prochain Code ?**

Le Code minier de 2016 a marqué une avancée majeure, mais l'évolution du contexte national et international nous amène à l'adapter. La révision en cours vise principalement à renforcer la transparence et la traçabilité dans l'octroi et la gestion des titres ; améliorer la prise en compte des communautés locales et de l'environnement ; accroître la participation de l'État et du contenu local dans la chaîne de valeur ; favoriser la transformation locale des minerais afin de créer davantage de valeur ajoutée.

**L'esprit est de contracter avec des investissements responsables tout en garantissant que les retombées profitent davantage à notre économie et à nos populations. Quelle est votre appréciation des derniers développements du secteur, notamment le démarrage de la production aurifère de Boto SA et celui du cimentier CIMAF ?**

Ces développements sont encourageants, car ils témoignent de l'attractivité de notre secteur. Le démarrage de la production aurifère de Boto SA conforte la position du Sénégal parmi les pays producteurs d'or en Afrique de l'Ouest, ce projet se présente ainsi. S'agissant des Ciments de l'Afrique (CIMAF), le Permis de recherche a été octroyé le 20 avril 2016 pour le périmètre de Pout, Thiès, sur la base d'une convention minière de recherche et d'exploitation signée le 19 avril 2016. Après des recherches concluantes, un permis d'exploitation de calcaire et substances connexes a été attribué à CIMAF Sénégal SA pour la production de ciment et de clinker.

Ces projets contribuent à la diversification de l'industrie minière, à la création d'emplois et au renforcement de la compétitivité de notre économie. Notre rôle, en tant qu'État, est d'accompagner ces projets, de veiller au respect des normes et de maximiser les retombées pour les populations.

**Alors que la contribution du secteur aux recettes budgétaires de l'État ne cesse de croître, quels sont les objectifs à moyen et long terme que le gouvernement vous a confiés pour renforcer cette dynamique ?**

À moyen terme, notre priorité est de consolider les recettes existantes en assainissant le secteur grâce aux audits évoqués précédemment et en renforçant la collecte des revenus. Nous œuvrons également à accroître la part du contenu local dans les activités minières, notamment à travers la sous-traitance, l'emploi et la formation.

À long terme, l'objectif stratégique est d'engager une transformation structurelle : développer une industrie nationale de transformation des ressources minières (raffinage, métallurgie, matériaux de construction), afin que le Sénégal ne soit pas seulement un pays exportateur de matières brutes, mais aussi un acteur à part entière de la chaîne de valeur mondiale. Cette vision est intégrée à la stratégie nationale et soutenue par le chef de l'État.

**Pour conclure, quelle est votre appréciation du rôle joué par la Chambre des Mines du Sénégal, qui demeure un acteur central dans le dialogue entre les opérateurs miniers et les pouvoirs publics ?**

La Chambre des Mines est un partenaire essentiel du ministère. Elle constitue une plateforme de dialogue, de concertation et de plaidoyer qui permet d'harmoniser les points de vue et de promouvoir les bonnes pratiques. Nous apprécions particulièrement sa contribution dans la diffusion d'informations fiables, la formation et le renforcement des capacités, ainsi que dans la promotion du secteur à l'international. Dans notre vision d'une gouvernance participative et inclusive, la Chambre des Mines a un rôle stratégique à jouer, et nous comptons poursuivre cette collaboration étroite au service du développement du secteur minier sénégalais.



# CONSTRUIRE UNE TERRE D'EXCELLENCE

## EXPLOITATION MINIÈRE ET CARRIÈRE CONSTRUCTION & INFRASTRUCTURE ÉNERGIE ET INDUSTRIE



**+50000<sup>m<sup>2</sup></sup>**  
Installations  
composant 12 ateliers



**2** Centres de  
reconditionnement  
des composants



**1** Centre  
régional de  
formation  
+ 65 000 heures  
de formation  
technique par an



**+2500**  
Employés  
dont 850 techniciens



**23000**  
équipements  
y compris + 7500  
actifs connectés



**100** En  
inventaire  
des pièces  
**150** En  
équipements  
en stock



**+4000**  
Clients



**500**  
équipements  
parc de location de matériel



WWW.NEEMBA.COM

### Marques distribuées



## CSE GRANULATS

Le partenaire solide de vos grands projets

Depuis 2018, CSE Granulats met son savoir-faire au service des plus grands chantiers du Sénégal. Spécialisée dans la production de granulats (gravier, sable concassé, blocs pour enrochements...) et le transport de matériaux, cette société du Groupe CSE s'appuie sur plus de 50 ans d'expérience dans le secteur des travaux publics.

Implantée sur deux sites stratégiques – Diack (Thiès) et Mansadala (Tambacounda) – CSE Granulats est en mesure de livrer partout au Sénégal, avec une capacité de production de 4 millions de tonnes par an.

### ✓ NOS PRODUITS:

Granulats pour routes, bâtiments, béton, voies ferrées, enrobés, protections côtières, etc.

### ✓ NOS SERVICES:

Livraison sur chantier, concassage mobile, production sur mesure.

### ✓ NOS ENGAGEMENTS:

Qualité contrôlée, sécurité, respect des normes environnementales.

*CSE Granulats, c'est l'assurance de matériaux fiables, d'un service professionnel, et d'un accompagnement pour la réussite de vos projets.*

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Infoline: →



+221 33 920 20 10

commercial@csegranulats.sn

Rocade Fann Bel-Air, Dakar - Sn



## Révision du Code minier

### Ce que propose la CMDS

#### Implication institutionnelle et gouvernance

- Impliquer la CMDS à toutes les étapes du processus de révision du Code minier
- Définir avec clarté et précision, les rôles de l'État dans le secteur minier afin d'éviter les conflits d'intérêts.
- Aligner la durée des conventions minières avec celle des projets, ainsi que la validité des permis d'exploitation avec celle des conventions.

#### Fiscalité et économie minière

- Maintien des clauses de stabilité dans les conventions existantes et extension des avantages du Code des investissements à la phase d'exploration minière.
- Redistribution équitable des revenus miniers aux communautés locales via les fonds dédiés, et rationalisation des fonds spéciaux pour éviter les chevauchements.
- Calcul juste de la redevance minière pour toutes les substances, notamment les phosphates, et exonérations ciblées de TVA pour améliorer la trésorerie des entreprises en crédit structurel.

#### Participation de l'État et contrôle

- Encouragement à une plus grande participation de l'État dans le capital des sociétés minières, notamment dans les 25 % réservés à l'État et au secteur privé national.
- Renforcement du contrôle technique et financier des sociétés minières par l'État.
- Coordination avec les autres réformes juridiques en cours (codes de l'environnement, du travail, des impôts, des douanes) pour assurer une cohérence globale.



#### Droits fonciers et sécurisation

- Attribution de droits complets aux titulaires de concessions sur les minéraux et sous-produits (silex, sable) pour éviter les conflits opérationnels.
- Compensation foncière versée uniquement au propriétaire légal, suivie du transfert du titre foncier au concessionnaire pour faciliter la restitution post-exploitation.
- Possibilité de transformer le droit minier en bail foncier.
- Nécessité d'obtenir l'accord préalable du titulaire du titre minier avant toute autorisation sur son périmètre.

#### Zones classées et environnement

- Autorisation d'exploitation dans les zones classées (ex. forêts) sans formalité supplémentaire si une étude d'impact environnemental a été réalisée.
- Réhabilitation des sites miniers basée sur l'usage futur du terrain, et non uniquement sur son état initial.



*Séance de délibération à l'Assemblée nationale du Sénégal*

### Transformation locale et produits dérivés

- Mise en place de conditions favorables à la transformation locale des ressources minières.
- Extension automatique des titres miniers aux produits dérivés et connexes pour encourager la chaîne de valeur locale.

### Modernisation douanière

- Digitalisation renforcée du système douanier via une plateforme guichet unique inspirée de TradeNet (Singapour).
- Utilisation de l'intelligence artificielle pour automatiser l'évaluation des risques et prioriser les cargaisons à faible risque.
- Accès mobile et cloud pour la soumission et le suivi des documents douaniers.

### Contenu local et compétitivité

- Adaptation des exigences de contenu local à la réalité économique des entreprises sénégalaises, en tenant compte de leur capacité financière.
- Éviter les contraintes excessives qui pourraient freiner l'investissement ou la compétitivité du secteur minier.

### Simplification des procédures douanières

- Réduction des documents requis à l'essentiel (facture, connaissance).
- Autorisation du traitement douanier anticipé avant l'arrivée des marchandises.
- Paiement électronique des frais (Orbus Infinity) et digitalisation du processus final.
- Clarification des responsabilités en cas d'exportation Ex-Works.

### Soutien aux opérateurs fiables

- Extension du programme AEO avec traitement prioritaire et moins d'inspections.
- Création de voies rapides et incitations à la conformité.

### Renforcement du contrôle régional

- Dotation des directions régionales en personnel qualifié et logistique pour une meilleure collaboration avec les sociétés minières.

### Gestion environnementale

- Renforcement des capacités de surveillance et d'analyse environnementale.
- Intégration de directives sur la gestion des déchets et de l'eau dans les études d'impact.
- Adoption des bonnes pratiques internationales (SFI, CIMM) dans les normes nationales.

### Transition post-minière

- Élaboration de plans de clôture détaillés avec garanties financières.
- Consultation des parties prenantes et validation par des experts externes.
- Législation sur les mines abandonnées et orphelines.

### Retombées socio-économiques

- Transparence et gestion du fonds national de péréquation.
- Alignement des investissements sociaux avec les besoins locaux.
- Renforcement des compétences locales et gestion des conflits sociaux.
- Intégration de l'industrie minière dans les stratégies de développement.
- Soutien à l'éducation, santé communautaire, emploi local et respect des droits humains.

### Retombées financières

- Mise en place d'un cadre fiscal assurant des recettes stables même en période de prix bas.
- Coordination entre planification minière et autres secteurs économiques.
- Politique fiscale équitable basée sur les profits nets.
- Renforcement des capacités humaines pour optimiser le régime fiscal.
- Transparence accrue dans le partage des bénéfices miniers.

#### Fiscalité : la CMDS plaide pour une diligence des procédures

Dans un contexte de débats et d'échanges sur la révision du Code général des impôts et domaines, la Chambre des Mines du Sénégal (CMDS) attire l'attention de l'administration fiscale sur de persistantes lenteurs administratives qui ne sont pas sans conséquences sur la trésorerie de beaucoup d'entreprises minières.

Les compagnies en phase d'exploration sont les premières à souffrir des lenteurs. Selon la CMDS, les **demandes d'exonération fiscale**, pourtant cruciales pour la viabilité des projets, sont trop souvent reléguées aux oubliettes. Certaines requêtes, datant même de l'exercice fiscal 2023, restent sans réponse, menaçant directement la rentabilité et la continuité des investissements miniers.

Raccourcir le traitement des **demandes de restitution du crédit de TVA**. Alors que la loi prévoit un délai maximum de 45 jours, certaines sociétés minières attendent plus de 70 jours. Ce retard, loin d'être anodin, pèse lourdement sur la trésorerie des entreprises concernées, notamment PMC et SGO, qui doivent honorer des paiements mensuels conséquents à leurs fournisseurs.

Ce plaidoyer de la CMDS s'inscrit dans une volonté plus large de rendre le cadre fiscal plus attractif et fonctionnel pour les investisseurs miniers. Car au-delà des chiffres, c'est la compétitivité du Sénégal sur l'échiquier minier africain qui est en jeu.

# SMT





SERVICES MACHINERY TRUCKS

# HITACHI

Reliable solutions



SMT Africa vous propose une **gamme complète** d'équipements pour mines, spécialement conçus pour le **minage de surface** et adaptés à chaque étape de l'exploitation

 [info.senegal@smt.network](mailto:info.senegal@smt.network)  +221 32 824 31 84     SMT AFRICA

[www.smt.network](http://www.smt.network)

# SMT

SERVICES MACHINERY TRUCKS



**Vente**

**Pièce de rechanges**

**Réparation et  
Maintenance**

**Contrats d'entretien**

**Formation de vos  
opérateurs**



SMT Africa vous propose une gamme d'équipements pour mines et carrières, pour le minage de surface, adaptés à chaque étape de votre exploitation minière : de l'excavation, en passant par le chargement, le transport et l'entretien des sites miniers.

**SMT SÉNÉGAL**

Route Nationale 1, à 1,5 Km de la  
commune de Diamniadio  
Dakar

**CONTACTEZ-NOUS**

+221 32 824 31 84  
+221 76 645 51 46  
info.senegal@smt.network

**SUIVEZ-NOUS**

@SMT Africa



## L'ITIE et le Plan Sénégal 2050

### Entretien avec Thialy Faye, le Président de la CN-ITIE

#### Quel regard avez-vous sur le secteur minier depuis votre nomination ?

Depuis ma nomination à la présidence du Comité national ITIE en février 2025, mon regard sur le secteur minier sénégalais est à la fois lucide et porteur d'espoir. Lucide, parce que ce secteur reste confronté à des défis majeurs : transparence des contrats, gestion et distribution optimale des revenus, impacts environnementaux et sociaux, ainsi que la participation limitée des communautés locales aux retombées. Porté par l'expérience de l'ITIE, je constate cependant que d'importants



Thialy Faye, Président de la CN-ITIE

progrès ont été réalisés en matière de redevabilité et de gouvernance, notamment grâce à l'amélioration de la divulgation des données et à la montée en puissance du registre des bénéficiaires effectifs, à la sensibilisation et à l'amélioration du débat public. Mais mon regard est aussi porteur d'espoir, car le Sénégal dispose d'un potentiel minier significatif, qui, s'il est bien géré, peut devenir un véritable levier de développement durable. Mon ambition, avec l'appui de toutes les parties prenantes, est de renforcer le dialogue inclusif, de consolider la trans-

parence financière et contractuelle, et de veiller à ce que l'exploitation minière profite réellement à l'économie nationale et aux populations.

#### Quelle lecture faites-vous du rapport de la CN-ITIE couvrant le premier semestre 2024 ?

Le rapport met en lumière plusieurs avancées : une transparence financière accrue, la diversification du secteur minier, la prise en compte progressive des impacts sociaux et environnementaux, ainsi que des premiers pas vers la divulgation contractuelle et des bénéficiaires effectifs. Toutefois, certaines limites persistent : la dépendance à des paiements exceptionnels, la faiblesse des données sociales et environnementales, l'absence d'audit complet et des écarts de valorisation à préciser. En somme, ce rapport illustre à la fois la vitalité du secteur extractif et les efforts continus du Sénégal pour consolider la transparence et la bonne gouvernance, tout en soulignant la nécessité de renforcer la fiabilité des données et l'intégration des dimensions sociales et environnementales.

#### Quelles actions la CN-ITIE prévoit-elle de mettre en œuvre pour soutenir la réalisation de la vision Sénégal 2050 dans le secteur minier, en tant que contribution stratégique ?

La Vision Sénégal 2050 vise à faire du pays une économie émergente, inclusive et durable, en valorisant pleinement ses ressources naturelles. Dans ce cadre, le secteur minier joue un rôle central, tant pour son potentiel de croissance que pour sa contribution à la transition énergétique mondiale.

Le Comité national ITIE (CN-ITIE), instance multipartite dédiée à la transparence et à la bonne gouvernance dans les industries extractives, entend jouer un rôle stratégique dans cette transformation. Sa contribution s'articule autour de plusieurs axes majeurs.



D'abord, le CN-ITIE renforcera la transparence et la redevabilité par une divulgation proactive des contrats, paiements et bénéficiaires effectifs, et la création d'un registre numérique public et interactif retraçant les flux financiers et les projets miniers. Ensuite, il veillera à une meilleure gestion des revenus extractifs, en soutenant la mise en place de mécanismes de traçabilité et de suivi des recettes minières, tout en favorisant leur orientation vers des fonds de stabilisation et de développement intergénérationnel.

Un autre axe concerne le renforcement des retombées locales et du contenu national. Le CN-ITIE

documentera la contribution des entreprises minières en matière d'emploi local, de sous-traitance et de développement communautaire, tout en promouvant des normes sociales et environnementales alignées sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le Comité accompagnera également l'innovation et la transition énergétique, via la publication régulière de données sur les minéraux stratégiques comme le lithium et le zircon, et la promotion d'une gouvernance anticipatrice axée sur la transformation locale et l'intégration dans une économie bas carbone.

### Validation de la norme ITIE 2023 : Ces acquis à consolider

Le Sénégal consolide ses acquis dans le cadre de la validation ITIE 2023 dont les résultats sont attendus à la fin de l'année. Avec un score élevé de 93/100, obtenu lors de la précédente validation, le Sénégal est souvent cité comme modèle de gestion transparente des ressources extractives. En perspective de la prochaine validation, plusieurs acquis sont sur la table.

La CN-ITIE se singularise par la **régularité de ses rapports** dont la qualité est saluée par les acteurs et les observateurs. Ces rapports sont enrichis par le rapprochement des données et l'intégration des recommandations antérieures.

En matière de transparence contractuelle, le pays publie les **contrats extractifs** et met en place un **registre public** des bénéficiaires effectifs.

**L'intégration des données extractives** dans les systèmes publics vise une

transparence en temps réel, améliore la traçabilité des revenus vers les collectivités territoriales et favorise l'acceptabilité sociale des projets.

Le cadre de gouvernance multipartite, animé par le Comité national ITIE assure un **dialogue inclusif** entre l'État, les entreprises et la société civile, reconnu comme l'un des plus solides en Afrique francophone. Le Sénégal prend également en compte les **enjeux sociaux, environnementaux et énergétiques, en documentant les paiements sociaux, les engagements RSE, les impacts environnementaux et les ressources stratégiques liées à la transition énergétique.**

Enfin, le pays renforce la **communication et la vulgarisation** par des rapports simplifiés, des formats numériques interactifs et des ateliers de sensibilisation, visant une meilleure appropriation citoyenne et une conformité accrue.

Enfin, le renforcement des capacités et l'inclusion seront prioritaires, avec le développement des compétences des acteurs publics et civils, et l'encouragement à une participation citoyenne active dans le suivi des politiques minières.

Ces efforts visent une gouvernance minière transparente, une meilleure sécurisation des revenus, une intégration accrue du secteur à l'économie nationale, et une valorisation durable des ressources au service de la transition énergétique.

# 3 Questions à

## Cheikh Oumar Sy, Président de l'Observatoire de Suivi des Indicateurs de Développement Economique en Afrique (OSIDEA)

**Comment évaluez-vous l'évolution récente du secteur extractif au Sénégal et quels sont les principaux défis à relever pour en maximiser les retombées économiques et sociales ?**

Le Sénégal vit un tournant historique avec l'entrée en production de ses premiers barils de pétrole à Sangomar et l'acheminement du gaz de GTA. Ces avancées s'ajoutent à la solidité du socle minier (or, phosphates, sables minéralisés) qui représente déjà près de 80 % des recettes extractives. Le secteur contribue de manière croissante aux recettes budgétaires et aux exportations, mais reste faiblement créateur d'emplois directs avec très peu ou pas de transformation locale des matières premières. Les enjeux de gouvernance demeurent donc centraux : discipline budgétaire, transparence contractuelle, mise en œuvre effective du contenu local et formalisation de l'or artisanal.

**Le processus de révision du Code minier est actuellement dans une phase de concertation entre les différentes parties prenantes. Quelles sont les recommandations de l'OSIDEA en perspective de cette révision ?**

Nos recommandations se déclinent autour de quatre axes. Il faut assurer une **fiscalité** progressive et stable, qui évite les exonérations excessives tout en restant attractive. La **publication** systématique des contrats et des bénéficiaires effectifs pour renforcer la redevabilité. Il faut rendre effectives les obligations de **contenu local**, en dotant les PME d'outils de financement et d'accompagnement adaptés. Et enfin, garantir que le **fonds local de développement**, prévu à 0,5 % du chiffre d'affaires, soit réellement opérationnel et traçable.

**Quelle appréciation avez-vous de l'action de la**



*Cheikh Oumar Sy, Président OSIDEA*

**CMDS qui pose de plus en plus son empreinte dans le secteur extractif ?**

Depuis plus de 5 ans, l'OSIDEA organise une table ronde sur la gouvernance des ressources pétrolières, minières et gazières. La Chambre des Mines a toujours été présente lors de cette rencontre annuelle et institutionnelle. Elle est actrice incontournable dans les projets miniers au Sénégal et nous avons voulu instaurer un dialogue structurant entre société civile et industrie, autour de la fiscalité, de la transparence et du contenu local. Il en est ressorti un consensus parmi lesquels : la nécessité d'une meilleure prévisibilité réglementaire, l'amélioration du partage et de la fiabilité des données, et la mise en œuvre opérationnelle des fonds de développement local. L'implication en amont de la CMDS dans les politiques d'exploitation des mines est une nécessité pour garantir la mise en œuvre du contenu local. Cela ouvre des perspectives concrètes pour renforcer la confiance et construire un partenariat mutuellement bénéfique.

## L'or au service du développement les enjeux du comptoir national et de la raffinerie



La mise en place d'un Comptoir national de l'or et d'une raffinerie constitue une étape stratégique pour le Sénégal, dans un contexte marqué par la forte croissance de la production aurifère et la persistance de flux informels. Aujourd'hui, une part importante de l'or artisanal échappe au circuit officiel, entraînant une perte de recettes fiscales, une absence de traçabilité et des risques accrus de contrebande et de blanchiment. Un comptoir national permettrait de centraliser l'achat, d'assurer un prix compétitif indexé sur les marchés internationaux et de sécuriser les revenus de l'État comme ceux des producteurs.

La création d'une raffinerie, adossée à ce dispositif, renforcerait la capacité du pays à capter davantage de valeur ajoutée. Actuellement, l'or brut exporté est raffiné à l'étranger, privant le Sénégal d'emplois qualifiés, de revenus de transformation et d'un positionnement stratégique dans la chaîne mondiale de valeur. Avec une raffinerie, le pays pourrait viser des standards internationaux tels que la certification LBMA, attirer des investisseurs dans la bijouterie et stimuler l'émergence d'un écosystème industriel local.

Au-delà des bénéfices économiques, ces infrastructures sont un outil de gouvernance : elles facilitent la traçabilité, la conformité aux normes internationales et la lutte contre l'or issu de circuits illicites. Elles créent aussi une opportunité d'intégrer les orpailleurs artisanaux dans un cadre formel, via des incitations, une fiscalité adaptée et un accompagnement technique. Enfin, elles ouvrent la possibilité d'alimenter le marché intérieur, notamment la filière bijouterie, créant des emplois et renforçant le patrimoine culturel.

En somme, le comptoir national et la raffinerie d'or offrent au Sénégal l'opportunité de conjuguer souveraineté économique, transparence et industrialisation, tout en plaçant l'exploitation aurifère au service du développement national et du bien-être des communautés.

Le Sénégal dispose aujourd'hui d'une opportunité exceptionnelle pour transformer ses ressources naturelles en véritable moteur de développement. Mais cette ambition ne pourra se réaliser que par la combinaison de règles claires, de données fiables, d'une redistribution équitable et d'un contrôle citoyen effectif.

*Cheikh Oumar Sy, Président de l'OSIDEA*

# Portrait



## Mines et leadership féminin

### A la rencontre de Dr Rokhaya Samba Diène

Directrice générale du Service Géologique National du Sénégal (SGNS)

Il est difficile d'évoquer la place des femmes dans le secteur minier sénégalais sans mentionner Dr Rokhaya Samba Diène, une autorité discrète mais affirmée. Directrice générale du Service Géologique National du Sénégal (SGNS) depuis sa création en 2022, elle en assure la gestion avec rigueur et vision, ajoutant ainsi une nouvelle distinction à une carrière exemplaire dans la fonction publique entamée en 2000.

Dès 2002, elle devient la première femme à diriger le service régional des Mines de Dakar, une nomination historique. Avec beaucoup d'humilité dans le verbe, Dr Diène retrace un parcours remarquable qui l'a conduite à la tête de plusieurs entités stratégiques : la division des mines et carrières, le centre de documentation et du cadastre minier, la direction de la prospection, puis celle de la géologie.



*Dr Rokhaya Samba Diène recevant une distinction des mains de Mme Asthou Mbaye de Dangote lors du Gala 2024 de la CMDS*

### Les mines, un coup de la destinée

Ingénieure géologue et docteure en géologie appliquée, elle intègre en 1986 l'Institut des Sciences de la Terre (IST), où elle se distingue comme l'unique femme d'une promotion de 24 étudiants.

« Le fait d'être entourée que de garçons faisait ma force, il fallait s'affirmer », confie Dr Diène qui comptait parmi ses camarades de promotion, Hamidou Sow (PMC) et David Mbaye (Barrick), des figures bien connues du secteur minier sénégalais.

L'IST, ce cadre d'excellence se révélera plus qu'une tranche de vie mais un véritable « twist » du destin, un tournant décisif sur le plan professionnel et aussi personnel pour celle qui nourrissait l'ambition de faire carrière dans l'informatique. « C'est à l'IST aussi que j'ai rencontré mon mari », confie-t-elle avec le sourire.



### Pour une meilleure représentativité des femmes

En sa qualité de membre de l'organisation Women in Mining (WIM Sénégal), Dr Diène milite pour une meilleure représentativité des femmes dans le secteur minier.

Selon le rapport genre de WIM Sénégal publié en 2022, cette faible présence des femmes est constatée au niveau des emplois, au niveau décisionnel et aussi communautaire. Au Sénégal, les femmes restent largement marginalisées dans le secteur minier, ne représentant que 8,10 % des effectifs globaux et à peine 8,24 % des emplois créés en 2022 dans les sociétés minières. Leur accès aux postes de direction est encore plus limité, avec seulement 81 femmes cadres contre 696 hommes.

De l'avis de Dr Diène, une meilleure inclusion passe d'abord par la « *démystification* ». « *Il faut que les filles aient confiance en elles surtout ne pas épouser l'idée selon laquelle les mines constituent un domaine réservé aux hommes* », souligne celle qui incarne à bien des égards le leadership féminin dans le secteur minier.



... le SGNS ambitionne de devenir une référence en matière d'infrastructures géo-scientifiques et de données fiables.

### Le SGNS : pilier de la géoscience nationale

Sous la direction du Dr Diène, le SGNS incarne une entité technique transversale de l'État, dédiée à la collecte, l'analyse et la diffusion de données géo-scientifiques. Son champ d'action couvre les secteurs stratégiques des mines, des hydrocarbures, de l'eau, de l'aménagement du territoire et des infrastructures. Véritable levier de planification et de gestion durable, le SGNS contribue à la valorisation des ressources naturelles et à la prévention des risques.

Parmi ses missions clés figurent l'élaboration d'un programme national de cartographie (géologique, géophysique, géochimique), la conduite de recherches ciblées, la préservation des sites géologiques, la réalisation de prestations techniques (forages, sondages, analyses), ainsi que le soutien à la formation et à la coopération scientifique.

Porté par la Vision Sénégal 2050, le SGNS ambitionne de devenir une référence en matière d'infrastructures géo-scientifiques et de données fiables. Sa stratégie repose sur trois piliers : le renforcement de sa base scientifique et technologique, la visibilité accrue dans l'écosystème minier par la promotion du potentiel national, et la consolidation de ses ressources financières et partenariales. Cette dynamique traduit une montée en puissance alignée sur les priorités nationales de développement et de souveraineté géologique.

CHAMBRE DES MINES  
SENEGAL



